

AQUAZEN POLE

Règlement intérieur Piscine

1. Les adhérents s'engagent :

- A verser la totalité du règlement lors de l'inscription. il pourra néanmoins être encaissé en 3 fois (par chèque) ou par mois (prélèvement mensuel, valable pour tout abonnement pris avant fin décembre).
- A joindre un certificat médical précisant l'activité aquatique.
- A joindre une photo d'identité.

L'accès au cours sera autorisé uniquement si le dossier est complet.

2. L'adhésion

L'adhésion donne droit à l'activité jusqu'à **fin juin**, toutes modifications nécessitent un accord préalable.

L'abonnement n'est ni **remboursable**, ni **cessible** sauf cas de force majeure. Un justificatif sera demandé. Dans ce cas un avoir sur la structure est négociable avec pénalité de 10% (avoir valable jusqu'à fin juin de l'année en cours).

3. L'adhérent devra prévenir de son absence **au minimum 24h à l'avance**, pour avoir la possibilité de récupérer son cours ainsi la place se libère et peut être proposée à une autre personne, ce qui permet le bon fonctionnement des rattrapages. **Le rattrapage des séances est toléré (dans la mesure du possible, il n'y pas de crédit de séances).**

La réservation de la séance de rattrapage ne peut se faire qu'au moment de l'annulation.

Les jours fériés seront remplacés eux **aussi dans la mesure du possible**.

La semaine de fermeture pour les fêtes de Noël n'est pas comprise dans l'abonnement donc pas récupérable.

4. Les adhérents s'engagent à respecter les normes d'**hygiène**, de **sécurité**, de **politesse** au sein de l'établissement.

- Pas de chaussure, sauf claquettes spécifiques dans les vestiaires et autour du bassin.
- **Se doucher** avant de rentrer dans l'eau
- **Attendre l'autorisation** du maître-nageur sauveteur avant de descendre dans le bassin.
- L'esprit d'Aquazen Pôle implique le respect de chacun pour la pérennité de l'ambiance conviviale.
- Penser à laisser la clé du casier en partant.
- Accès au bassin **5 minutes avant le cours**.

5. Le cours d'aquagym est composé d'un cours de 45 minutes + 15 minutes (nage libre) Le cours d'aquabike est composé d'un cours de 35 minutes + 10 minutes (nage libre) Le cours d'aquafitness est composé d'un cours de 45 minutes + 15 minutes (nage libre) La séance de bébé nageur est de 45 minutes.

6. La société Aquazen décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte d'objets.

7. Le non-respect du règlement intérieur peut impliquer l'exclusion de l'adhérent sans remboursement total, une somme de 50% sur le restant non profité sera retenue pour frais de gestion et dossier.